

**PROCES
VERBAUX
DES
CONSEILS
MUNICIPAUX**

COMMUNE DE VERDALLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le six novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HERLIN, Maire.

Présents : M. BROUDIC Jean-Claude, M. CHOUDAR Samuel Mme CATHALA Madeleine, Mme DELPRAT Thérèse, M. DIEGO Jean-Alain, M. ETHEART Régis, M. FAGGION Thomas, Mme FOULQUIER Marlène, M. HERLIN Philippe, M. JAMME Gérôme M. MAUREL Richard, Mme SEBASTIA Valérie, Mme SEGUIER Marie-Rose, Mme USCLADE Geneviève Mme VANDJEE Karine.

Absents et excusés : NEANT

Secrétaire de séance : M. Thomas FAGGION.

Ordre du jour :

1- DELIBERATION – Construction du terrain multisports (mise à jour du plan de financement).

Délib06112020_D58

Mme Marie-Rose SEGUIER présente le plan de financement concernant le terrain multisport.

- **ADOPTE à 15 voix pour le plan de financement prévisionnel comme suit :**
- DETR 2020 = 32 433,00 €
- Conseil Départemental FDT = 22 557,00 €
- Fond de concours CCSA 2020 = 9 402,00 €
- Auto financement = 10 011,00 €
- **DIT** que la dépense est inscrite au BP 2020 de la Commune,
- **SOLLICITE** l'Agence Nationale du Sport- Pôle Développement des pratiques-Service des Equipements sportifs à hauteur de 20 % pour un montant de 18 264 € HT,
- **S'ENGAGE** à commencer les travaux lorsque le dossier sera réputé complet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet et à signer tous les documents s'y réfèrent.
-

2- DELIBERATION – Adoption du Rapport annuel sur la Qualité du Service public de l'assainissement collectif.

Délib06112020_D60

M. le Maire et Mme Marie-Rose SEGUIER présentent le rapport annuel édité. Chaque élu dispose d'un exemplaire.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à 15 voix pour :

- ✓ **ADOPTÉ** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

3- DELIBERATION – Adoption du Rapport annuel sur la Qualité du Service public de l'eau potable.

Délib06112020_D59

M. le Maire et Mme Marie-Rose SEGUIER présentent le rapport annuel édité. Chaque élu dispose d'un exemplaire. Il est à noter qu'un rendement non suffisant entraîne des pénalités de la part de Adour Garonne.

Le flotteur du Vigné a été remplacé pour un coût de 5624 €uros.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à 15 voix pour :

- ✓ **ADOPTÉ** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Les modalités de transfert au SIAEP de Puylaurens est toujours en cours d'étude et l'obligation légale de ce transfert dit obligatoire sera effectif en 2026.

4- DELIBERATION – fixant le prix de l'eau et de la taxe d'assainissement pour la consommation 2021.

Délib06112020_D61 et _D62

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à 15 VOIX pour :

- **FIXE les tarifs 2021 suivants :**

Pour la Commune :

- Abonnement du compteur eau 2021 **58,00 €**
- Consommation eau 2021 **1,25 € le M3**
- Redevance part fixe assainissement..... **15 € / an**
- Redevance part variable assainissement**1, 10 € le M3**

5- DELIBERATION – fixant l'Adhésion au groupement de commande de masques.

Délib06112020_D63

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 15 voix pour,

- **DECIDE** d'adhérer au groupement de commande de masques,
 - **DESIGNE** la communauté de communes en tant que coordinateur du groupement,
 - **APPROUVE** l'acte constitutif du groupement de commandes soit les termes de la convention constitutive jointe en annexe,
- AUTORISE** le Maire à signer la convention à venir ainsi que tout document nécessaire à la passation des commandes.

6- DELIBERATION – Achat Terrain Ribault

Délib06112020_D65

Dans le cadre de la revitalisation du centre bourg, la Commune prévoit l'acquisition d'un terrain appartenant à Madame RIBAUT pour mener à bien ses projets.

M. le Maire expose à l'Assemblée présente la teneur du rendez-vous en date du 24 octobre 2020 avec Madame RIBAUT, propriétaire de la parcelle située en face de l'accueil multi-service que la commune veut acquérir. Cette parcelle d'une surface de 1200 m² environ a été actée en emplacement réservé PLUI (voir plan annexé terrain A).

Madame RIBAUT propose de céder la parcelle à la commune au prix de 25 000 €uros.

OUI CET EXPOSE et après en avoir délibéré à 15 voix pour,

Le Conseil Municipal :

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** à l'acquisition de la parcelle située le long de l'avenue François Monsarrat pour un montant de 25 000 €uros,
- **ANNEXE** le plan cadastral à la présente délibération pour une situation de la parcelle réservée PLUI terrain A,
- **DIT** que les frais correspondants à cette cession seront supportés par le budget communal,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- **Appel à la solidarité aux communes et intercommunalités ADM06 Délib06112020_D64**

Le Département des Alpes-Maritimes a connu une tempête « Alex » en date du 2 octobre 2020 qui a ravagé les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée.

Un appel à la solidarité a été lancé par l'Association des maires et Présidents d'Intercommunalité des Alpes Maritimes.

Monsieur le Maire propose de verser un secours à hauteur de 700 €uros ou de 1000 €uros.

OUI CET EXPOSE et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide :

- de verser la somme de 700 €uros à 11 voix pour et 1000 €uros à 4 voix pour,
- dit que cette somme sera versée sur le compte dédié ADM06,
- dit que cette somme sera imputée au compte 658822
- A hauteur de 700 €uros compte-tenu des votes.

- **Mobilisation territoriale autour des personnes vulnérables et notamment des personnes âgées isolées.**

Il a été demandé par les services préfectoraux de désigner un référent « covid » au sein du conseil municipal.

Mme Thérèse DELPRAT est désignée comme référente.

- **Proposition commerciale Bouygues.**

Afin d'optimiser et de rationaliser les coûts de la téléphonie, Il a été proposé par la société Bouygues un devis à hauteur de 541 €uros HT pour l'ensemble des changements.

Le devis doit être étudié par la commission en charge des nouvelles technologies.

- **Chantier Loisirs jeunes.**

La peinture des vestiaires du stade du foot Laurent Guy a été faite par les jeunes de la CCSA.

Le coût de la peinture a été réglé par la CCSA.

Les radiateurs sont à changer et seront pris en charge par la commune ainsi que la plomberie dont l'installation est désuète. Le stade recevra les jeunes du rugby Sor Agout. Messieurs Raymond FREDE et Alain CERESOLI sont en charge du projet. Il conviendra d'établir une convention d'utilisation du terrain communal.

- **Des étagères ont été mises en place pour parfaire l'archivage des documents administratifs.**

- **Des capteurs ont été mis en place à l'école pour évaluer le radon (gaz).**

- **Le document unique est en cours de réalisation.**

- *Mme Geneviève USCLADE présente la réunion du bureau de la commission communication de la CCSA. Elle informe l'assemblée du projet du changement de nom de la CCSA afin que ce dernier représente au mieux les 26 communes et soit plus lisible. La concertation devra aboutir à une proposition concrète de dénomination afin la fin de l'année.*

- *M. le Maire informe qu'un état des lieux des routes communales transférées à la CCSA fait être fait afin de déterminer les priorités de réfection des chaussées.*

Fin de séance à 23 heures.

COMMUNE DE VERDALLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quatre décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HERLIN, Maire.

Présents : M. BROUDIC Jean-Claude, M. CHOUDAR Samuel Mme CATHALA Madeleine, Mme DELPRAT Thérèse, M. DIEGO Jean-Alain, M. ETHEART Régis, M. FAGGION Thomas, Mme FOULQUIER Marlène, M. HERLIN Philippe, M. JAMME Gérôme, Mme SEBASTIA Valérie, Mme SEGUIER Marie-Rose, Mme USCLADE Geneviève Mme VANDJEE Karine.

Absents et excusés : M. MAUREL Richard.

Secrétaire de séance : M. Thomas FAGGION.

Ordre du jour :

1- DELIBERATION - Construction du terrain multisports (mise à jour du plan de financement).

Délib 04122020_D68

Mme Marie-Rose SEGUIER présente le nouveau plan de financement concernant le terrain multisport.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOPTE** le projet,
- DETR 2020 (35 %) = 32 433,00 €
- Conseil Départemental FDT (20 %) = 22 557,00 €
- Auto financement = 19 413,00 €
- **DIT** que la dépense est inscrite au BP 2020 de la Commune,
- **SOLLICITE** l'Agence Nationale du Sport- Pôle Développement des pratiques-Service des Equipements sportifs à hauteur de 20 % pour un montant de 18 264 € HT,
- **S'ENGAGE** à commencer les travaux lorsque le dossier sera réputé complet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet et à signer tous les documents s'y réfèrent.

2- DELIBERATION – Décision modificative n°1 – Virement de crédits – régulier transfert BP assainissement

Délib 04122020_D67

Le Conseil Municipal de VERDALLE, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
65	6521				Déficit des budgets annexes à caractère admin...	15 000,00
					Total	15 000,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
022	022				Dépenses imprévues	-15 000,00
					Total	-15 000,00

3- DELIBERATION – Décision modificative n° 2 Augmentation de crédits opération 278

Délib 04122020_D69

Le Conseil Municipal de VERDALLE, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	2184	278			Mobilier	1 400,00
					Total	1 400,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
23	2313	306			Constructions	-1 400,00
					Total	-1 400,00

4- DELIBERATION – Mise en œuvre de la part RIFSEEP « IFSE régie » **Délib 04122020_D70**

Une indemnité est allouée aux régisseurs d'avances et de recettes chaque année. Cette indemnité n'étant pas cumulable avec le RIFSEEP, il convient donc d'intégrer dans le RIFSEEP une part « IFSE régie ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE** l'instauration d'une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP à compter du 1^{er} janvier 2021,

5- DELIBERATION - Renouvellement de l'éclairage de bâtiments communaux.

Délib 04122020_D71

Le conseil Municipal souhaite renouveler les éclairages des différents locaux communaux (école, garderie, cantine salle associative) afin de répondre aux nouvelles normes en matière de pollution et d'économie d'énergie,

Il propose d'inscrire la dépense sur le BP 2021 :

Le devis est le suivant :

- Entreprise électricité générale BRAIDO Jean-Marie pour un montant de 3 846.25 HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le projet ;
- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel comme suit :
DETR 2021 (50 %) = 1923 €
Autofinancement (50 %) = 1923 €
- **SOLLICITE** dans le cadre de la DETR 2021 le concours de plus élevé possible de l'état au titre de la 1^{ère} catégorie – Bâtiment communaux.
- **PREVOIT** la dépense au BP 2021 ;
- **S'ENGAGE** à ne passer commande que lorsque le dossier sera réputé complet ;
- **AUTORISE** M. Le Maire à prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet et à signer tous les documents s'y référant.

QUESTIONS DIVERSES

- Avancement sur le transfert de l'eau au Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable du Sant.
L'entreprise Déjeante fait un état des lieux.
Une délibération de principe sera prise courant 2021.
- Terrain Multisports : Le projet avance
Le terrassement est prévu en début d'année 2021
La dalle sera faite courant mars
Tous les équipements suivront
Les travaux devraient être terminés à la fin de premier semestre.
- Bibliothèque : Mme Usclade explique au conseil Municipal qu'un logiciel a été installé afin de gérer les prêts de livres. Cela facilitera le travail des personnes qui s'occupent de la bibliothèque. Mais un gros travail de mise en place est à faire.
- Site internet de la mairie : Le site ayant quelques années, une mise à jour est nécessaire.
La société Kauriweb nous a envoyé un devis. Après discussion il est décidé de demander un autre devis auprès d'un autre fournisseur.
- Travaux traversée du village : Un relevé topographique a été fait par l'entreprise Valoris (géomètre).
Un bureau d'étude sera choisi en début d'année.
- Décoration de Noël : M. le Maire propose au Conseil Municipal de réfléchir sur une autre façon de décorer le village pendant les fêtes de fin d'année.

Fin de séance à 20 heures

Renouer le dialogue


*Un service
d'accompagnement
d'écoute et de
dialogue éthique
pour trouver des
solutions partagées
et renouer le dialogue
entre les familles
des résidents
et les équipes
des Ehpad.*

0801 902 303

*lundi 15h -17h, mercredi 15h-17h
vendredi 10-12h
hors jours fériés*

saede.occitanie@gmail.com

*Un représentant de l'Espace de réflexion
éthique et un représentant d'usagers*



**Incompréhension des modalités d'application des gestes barrières ?
Souffrances dues aux restrictions de visites ?
Dialogue compliqué entre famille et établissements ?
Besoin d'aide pour restaurer la confiance ?**



Sous l'impulsion de l'ARS Occitanie, l'Espace Régional de réflexion Ethique Régional (ERE) Occitanie et France Assos Santé Occitanie se sont organisés pour proposer un service qui vise à renouer le dialogue et apaiser les tensions lorsque les mesures sanitaires deviennent trop douloureuses dans leur mise en œuvre.

le Service d'Accompagnement, d'Ecoute et de Dialogue Ethique (SAEDE) a pour objectif de répondre concrètement aux difficultés rencontrées, en proposant une écoute et un accompagnement aux différentes parties afin d'aller vers une solution partagée.

L'accompagnement est assuré par un binôme constitué d'un représentant de l'Espace de Réflexion Ethique Occitanie et d'un représentant d'utilisateur.

Permanence téléphonique

0801 902 303

lundi de 15h à 17h

mercredi de 15h à 17h

vendredi de 10h à 12h

hors jours fériés

saede.occitanie@gmail.com

NUMEROS UTILES

SAMU 15
POLICE SECOURS 17
SAPEURS POMPIERS 18
Appel d'urgence Européen 112
Urgence pour Personnes Sourdes et Malentendantes 114
MAIRIE 05 63 50 32 48
ECOLE PUBLIQUE 05 63 50 11 94
FOYER RURAL 05 63 50 82 71
CANTINE MUNICIPALE 05 63 50 11 06
AGENCE POSTALE 05 63 59 08 04
ECOLE PRIVEE SAINT-JEAN 05 63 50 35 02
LYCEE PRIVEE TOUSCAYRATS 05 63 50 32 16
MAISON DE RETRAITE TOUSCAYRATS 05 63 50 36 89
COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR ET AGOUT 05 63 72 84 84
CENTRE DE LA POUZAQUE 05 63 50 11 94
MAISON DE SANTE VERDALLE 05 63 75 66 58
INFIRMIERES VERDALLE 07 82 16 32 57

COMMERCES DE PROXIMITE

Epicerie PROXI 05 63 50 34 43
Boulangerie DOMININ 05 63 50 11 05
Madame ESTEVE Valérie (Traiteur à La Lugarié) 05 63 74 29 58
Coiffure Valé'Tifs 05 63 73 47 31

AMBULANTS

Restauration Italienne - Pizzeria 06 31 06 50 37
Restauration Mexicaine 07 71 37 18 85
Restauration Asiatique 06 37 23 17 67

Le secrétariat de la Mairie est ouvert les :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 18h00
samedi de 9h00 à 12h00.
Tel : 05.63.50.32.48
site internet : www.verdalle.fr

M. le Maire reçoit sur rendez-vous

Contributeurs
Directeur de la publication : Phillippe HERLIN
Maquette et mise en page : Karine DE SANTA ELENA, Commission Communication
Rédaction : Mairie de Verdalle : 450 exemplaires
Courriel : communicationverdalle@gmail.com